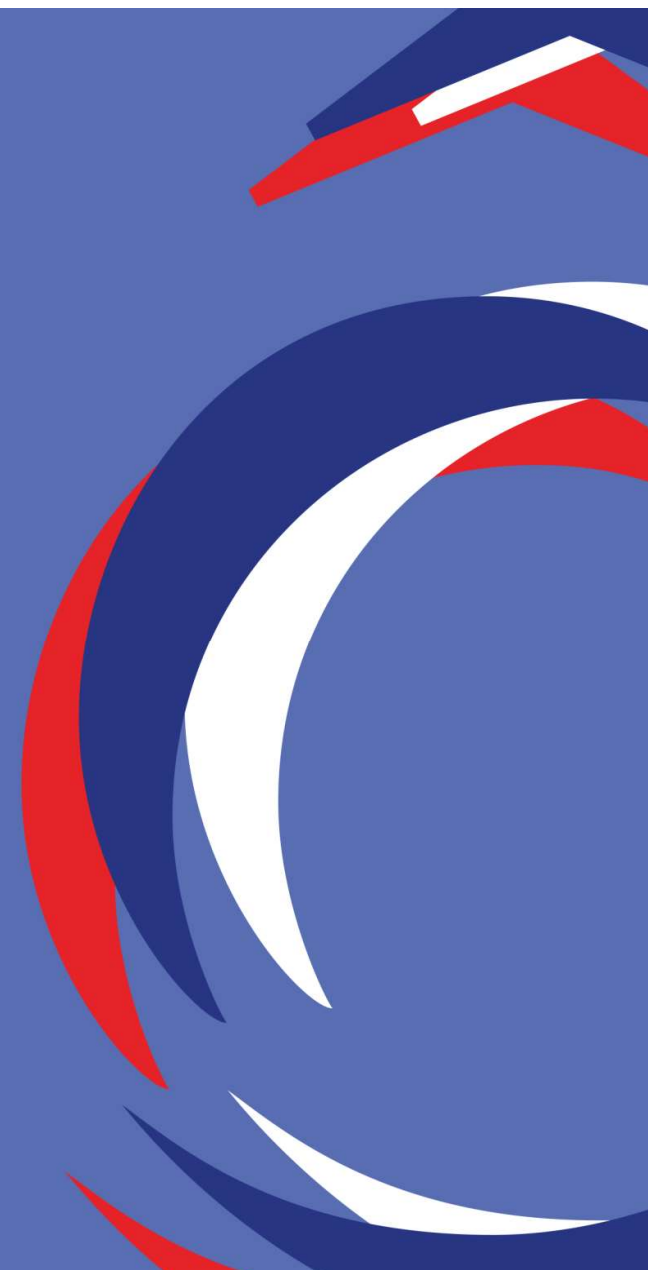


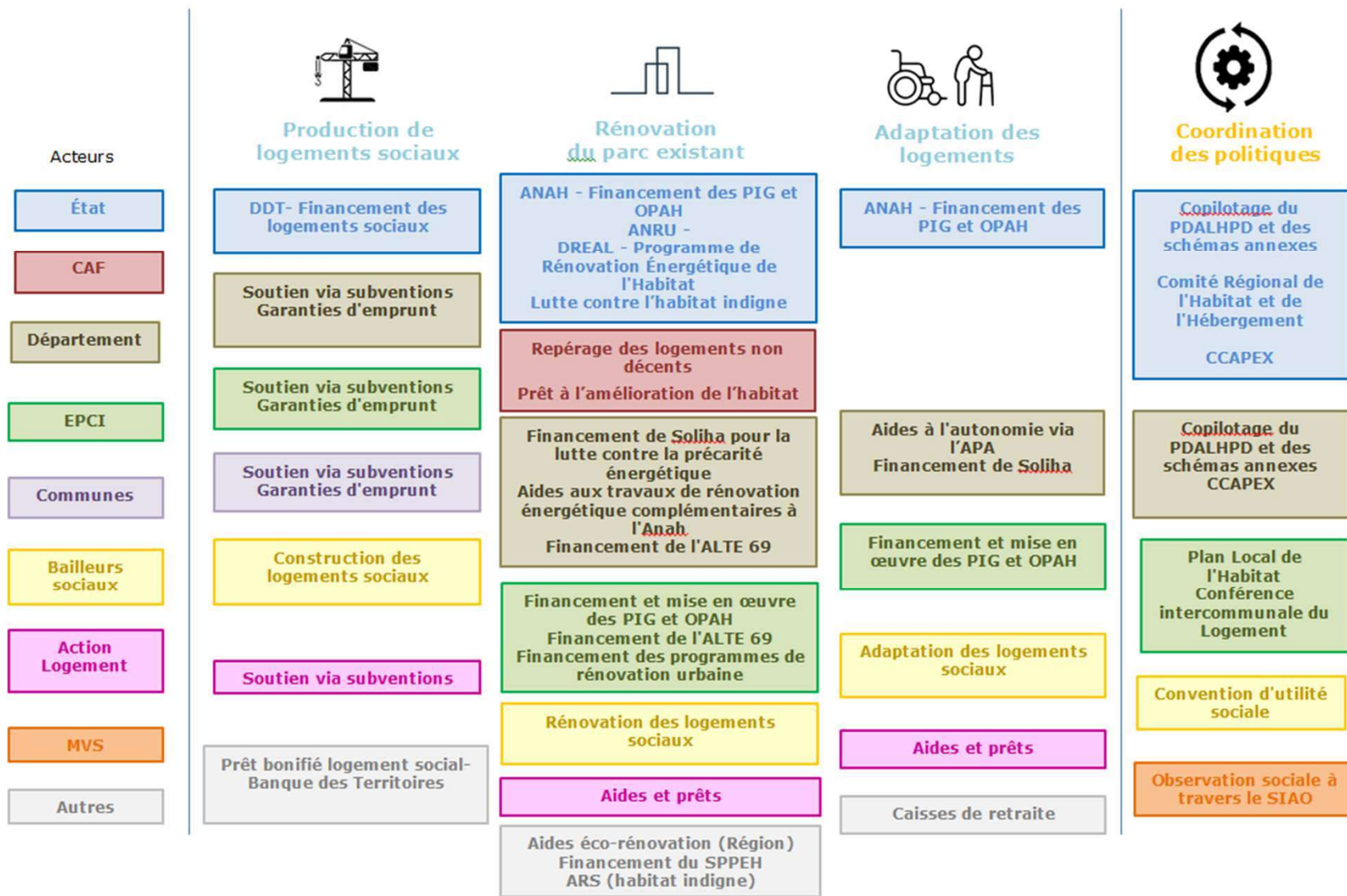
Présentation du PDALHPD

7 avril 2022



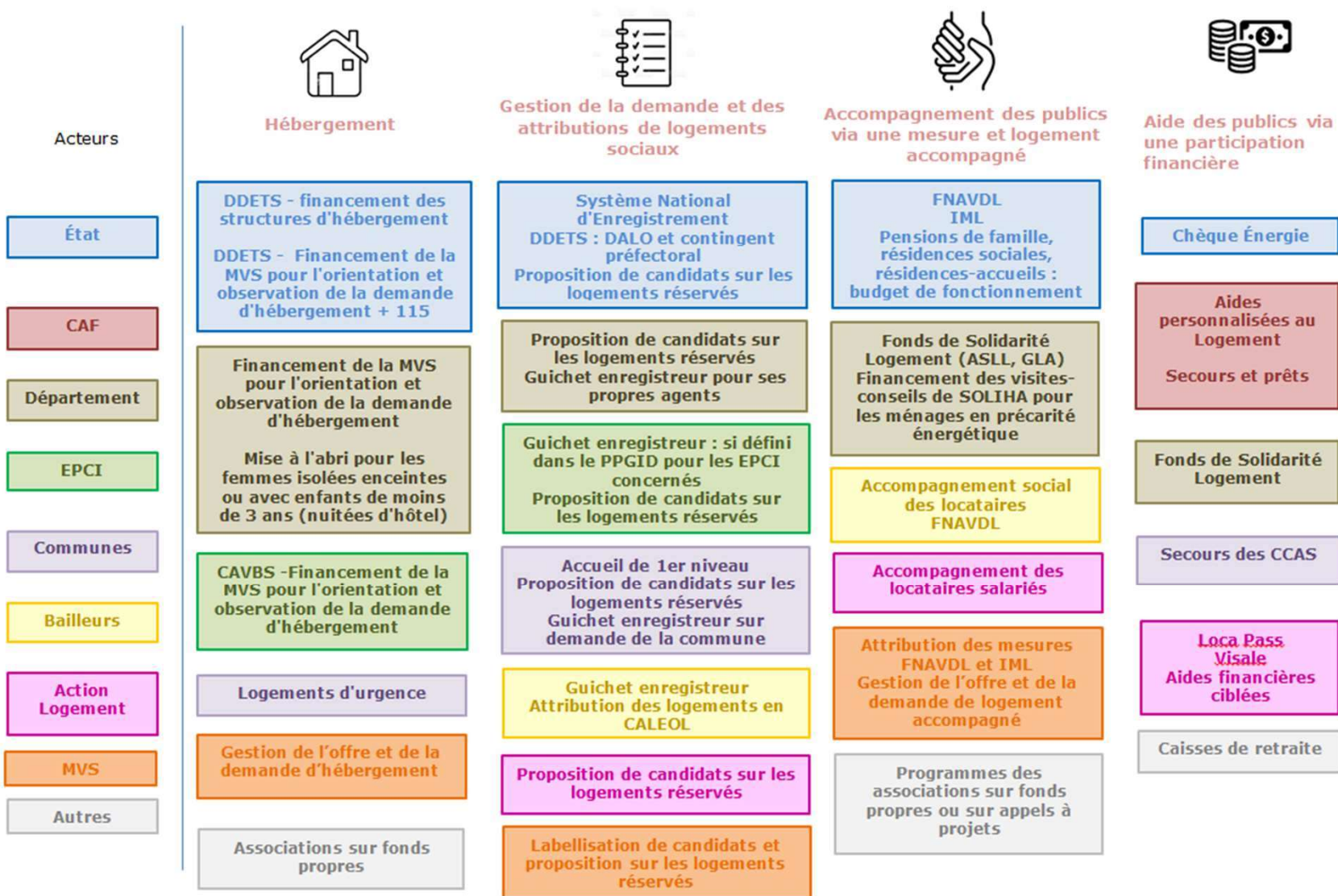


Aides à la construction / Rénovation





Aides aux ménages





PDALHPD 2022-2026

1. Méthodologie de rédaction du plan
 - Réalisation d'un diagnostic de territoire et d'une monographie du Département
 - Évaluation de l'ensemble des actions du plan 2016-2021
 - Élaboration partenariale des fiches-actions
2. Adoption par l'Assemblée Départementale le 11 mars 2022
3. Un plan en 6 axes

PDALHPD 2022-2026





Axe 1 – Animer et communiquer autour du plan

➤ 2 fiches actions

Coordonner les acteurs et les dispositifs
Communication / formation

➤ Principales actions 2022/2023

Repositionner le rôle de chaque instance du plan
Animer un groupe de chargés de mission habitat / logement des EPCI
Travailler la communication autour du plan notamment vis-à-vis du public bénéficiaire



Axe 2 – Hébergement et logement accompagné

➤ 3 fiches actions

- Mieux connaître et qualifier les besoins et la demande des ménages sur le territoire
- Répondre aux besoins d'hébergement des publics du plan
- Répondre aux besoins de logement accompagné des publics du plan

➤ Principales actions 2022/2023

- Réaliser une recherche action sur la grande précarité dans l'Habitat
- Renforcer le lien de la MVS avec les EPCI, les communes et les MDR notamment grâce à un référent dédié pour le territoire du Rhône
- Analyser l'utilisation des logements d'urgence des communes
- Référencer les structures et lieux d'accueils du Département avec les modalités d'accès et services disponibles
- Organiser une visite de pension de famille destinée aux élus du territoire
- Sensibiliser les propriétaires à la location sociale solidaire



Axe 3 – Mobilisation et production d’offres de logements adaptés aux publics du plan

➤ 4 fiches actions

Dynamiser l’adaptation de l’offre sur le territoire départemental en lien avec les objectifs du plan

Mettre en lien l’offre de logements adaptés au vieillissement et au handicap et la demande

Coordonner les acteurs en vue de la mobilisation de logements dans le parc public et privé

Soutenir la production de logements sociaux économiquement abordables

➤ Principales actions 2022/2023

Étudier la faisabilité de la mise en place d’une instance ad hoc de type IPHS

Travailler avec les bailleurs et EPCI pour qualifier la demande des publics personnes âgées ou handicapées pour accélérer leur accès au logement social

Identifier et proposer collectivement des pistes d’actions pour inciter à la production de petits logements et de PLAI adapté sur le territoire



Axe 4 – Accompagnement des ménages dans leur projet d’habitat dans le parc public ou privé

➤ 3 fiches actions

Construire avec les ménages un projet de recherche de logement

Construire avec les ménages un projet d’accès au logement autonome

Aider au maintien dans le logement et prévenir les expulsions

➤ Principales actions 2022/2023

Réviser le règlement intérieur du FSL pour s’adapter aux besoins repérés lors des travaux d’écriture du plan

Mettre en place la gestion en flux pour faire du parc réservé un levier pour l’accès au logement des publics du plan

Travailler à l’articulation ASLL-FNAVDL en lien avec la feuille de route MVS

Communiquer auprès des bailleurs privés sur les aides FSL accès

Structurer et coordonner une politique départementale de prévention des expulsions

Étendre l’action de la CTPE sur l’ensemble du territoire départemental

Asseoir l’expérimentation du bail de sauvegarde



Axe 5 – Précarité énergétique, habitat indigne et rénovation du parc

➤ 2 fiches actions

Prévenir et accompagner le traitement des situations de précarité énergétique
Accompagner le repérage et traitement de l'habitat indigne

➤ Principales actions 2022/2023

Établir un plan de travail afin de renforcer la coordination des dispositifs de lutte contre la précarité énergétique à destination des ménages du plan
Étudier la faisabilité du déploiement du programme SLIME sur le territoire
Participer à la révision du PDLHI
Expérimenter histologe sur au moins un EPCI



Axe 6 – Accompagnement des publics spécifiques

➤ 3 fiches actions

Faciliter l'accès des jeunes à l'hébergement et au logement

Prendre en charge les victimes de violences intrafamiliales à travers l'hébergement et le logement

Favoriser l'accès des personnes en souffrance psychique à l'hébergement et au logement

➤ Principales actions 2022/2023

Travailler à une meilleure connaissance des besoins en hébergement/logement des jeunes et des personnes en souffrance psychique sur le territoire

Faciliter l'accès au logement des jeunes sortants de l'ASE

Établir un protocole départemental pour la prise en charge des victimes de violences Intrafamiliales

Flécher des logements en sous location pour les victimes sur le territoire

Travailler la complémentarité entre mesures d'accompagnement « logement » et SAMSAH/SAVS

Établir un plan de travail afin de répondre aux objectifs fixés et aux attentes des partenaires pour faciliter l'accès au logement des personnes en souffrance psychique